



Paris, le 9 mars 2015.

Compte - Rendu de l'Instance Nationale de Concertation Ouvrière INCO du 5 Mars 2015

L'INCO est un Groupe de Travail permanent, issu du CT DGAC, qui remplace la CPO (Commission Paritaire Ouvrière). Elle traite des sujets statutaires et réglementaires des Ouvriers DGAC.

A la demande de FO, Madame Alice-Anne MÉDARD, Secrétaire Générale de la DGAC, a assisté au début des débats. FO a fait une déclaration liminaire reprenant tous les sujets urgents concernant les Ouvriers de la DGAC. Retrouvez la déclaration sur notre site www.fodgac.fr

La Secrétaire Générale s'est dite convaincue de l'importance des Ouvriers d'Etat à la DGAC. Que les évolutions faites ces dernières années étaient reconnues à l'extérieur, et que le contexte général était compliqué avec les difficultés de recrutement, mais qu'il était possible d'avancer si l'administration et les OS travaillent ensemble.

SDP nous confirme que l'INCO se réunira 2 fois par an. Tous les sujets nécessitant une publication de textes seront présentés ensuite au CT DGAC. Comme pour les CT, les Organisations Syndicales seront amenées à voter sur les sujets étudiés en INCO. La composition de l'INCO fait suite aux résultats des dernières élections professionnelles : FO : 6 sièges, CGT : 3 sièges, CFDT : 1 siège.

I – Rapport du GT Avancements des Ouvriers d'Etat :

FO demande que **TOUS** les avancements prennent effet au 1^{er} janvier de l'année, et non pas seulement les avancements par essais, comme rédigé dans la note. FO demande que les conclusions de ce groupe de travail soient appliquées aussi à Météo-France (date d'effet des avancements et mesure compensatoire). La RH de Météo-France nous confirme que les nominations au 01/01 et les avancements supplémentaires issus de la mesure compensatoire seront appliqués à Météo-France.

Le rapport présenté concernant l'officialisation du taux pro/pro et la mesure compensatoire est validé.

II – Agenda des futurs travaux :

Le GT « Logistique DSAC-DSNA » et le GT « Informatique de Gestion » devront rendre compte de l'état d'avancée de leurs travaux.



- **Nouveaux Groupes de travail**

L'administration annonce la création de 6 nouveaux GT : « Chefs d'équipe », « Création du HCC Prévention Hygiène Sécurité », « refonte du HCB Technicien Avionique », « Textes Avancement Ouvriers », « Travaux incommodes », « Pôles de compétence ». L'avancée de ces travaux sera à l'ordre du jour de la prochaine INCO. Pour FO, il faut que ces travaux, dont certains sont réclamés depuis trop longtemps, soient menés à leur terme.

III – Questions diverses :

- **Astreintes**

FO interroge à nouveau SDP sur la mise en place de l'astreinte : suite à un changement dans un service, un agent a-t-il l'obligation d'accepter une astreinte qui aurait été validée en CT ? Nous avons interrogé le Secrétariat Général par courrier sur ce sujet. La Secrétaire Générale s'est engagée à nous répondre par écrit sur ce point.

- **Recrutements 2015**

Pour FO, les recrutements qui doivent se réaliser (voir compte rendu CICAVE-O du 19/02) d'ici le mois de juin le sont au titre de 2014. Nous demandons que rapidement une liste de recrutements soit adressée au Ministère. L'administration nous confirme que des embauches seront demandées pour 2015.

- **Gestion des OPA**

FO demande une nouvelle fois où en est le paiement de la Prime de Technicité pour les OPA, et que cette prime soit versée aux agents à partir du dépôt du dossier par la DGAC à la Fonction Publique. Le dossier est toujours bloqué à la Fonction Publique et la DGAC a interpellé cette dernière à ce sujet.

Nous demandons également que le nouveau Centre de Gestion Ouvriers (CGO) basé à SDP Farman, prenne en charge la gestion des OPA, car ces personnels n'ont plus aucun agent chargé de leur gestion collective et individuelle. Là encore, la baisse des effectifs administratifs se fait ressentir, au détriment de la gestion des corps à la DGAC !

- **Cas des nombreux départs du SSIM**

FO revient sur la dernière CICAVE-O et demande à l'administration de proposer un planning des départs des agents qui souhaitent quitter le SSIM (Suite à la CICAVE-O du 19/02, FO a fait parvenir un courrier à la SG sur ce sujet). Cette situation de refus des mutations des agents au-delà des 3 ans est inacceptable : les agents concernés doivent au moins avoir une visibilité sur leur demande de mutation. Le blocage de la Fonction Publique sur l'embauche d'ouvriers informaticiens ne doit pas générer d'inégalité de traitement entre agents.

L'administration confirme qu'elle a reçu notre courrier et qu'elle étudie notre proposition de gestion par planning des départs.

Suite à notre déclaration liminaire, la nouvelle SG a reconnu qu'il y avait nécessité à relancer les travaux sur les dossiers des Ouvriers d'Etat. FO en a pris note mais jugera sur les résultats obtenus. La prochaine INCO est programmée pour octobre 2015.

Vos représentants SNPACM-FO

Gérald DAHIREL (Météo-France) / Rémy FISCHER (SNIA) / Frédéric MORIVAL (SSIM)/ Laurent FERCOT (SNIA) / Johan BLANCHARD (SNIA) / Pierre GAUBERT (BN) : 06.82.97.39.63/ Jean-Marie GARCIA (ENAC) / Jean-Christophe MAZIN (BN) : 06.23.11.06.77 / Franck DUPONT (BN) : 06.06.66.65.06

